

Cervon



Agenda

- Fermeture exceptionnelle de la mairie : vendredi 9 février toute la journée
- Vendredi 9 février à 19 h 30 au club : soirée de préparation du comice (plus de précisions dans la partie "informations" au verso)
- Samedi 10 février à partir de 18 h : Feu de Brandon à Lantilly organisé par l'association Castel et l'Eperon de Lantilly. Si vous souhaitez participer, merci d'apporter un mets salé ou sucré.
- Mardi 13 février à 20 h : conseil municipal
- Samedi 17 février à 15 h au club : Carnaval avec concours du plus beau déguisement (adulte et enfant) et chasse au trésor. Merci d'apporter une boisson ou un gâteau pour un moment convivial. Inscriptions au 06 85 85 83 85



Exposition



Les Fèves de Gilles Bouttaz et Marie-Pierre Gerbault

Le samedi 13 janvier, les artistes Gilles Bouttaz et Marie-Pierre Gerbault ont présenté leurs collections de fèves 2024 à la salle des fêtes. C'est en effet l'église de Cervon qui est mise à l'honneur puisque ces fèves représentent la façade ouest de l'église et le tympan, parmi d'autres créations. Mme Gerbault a présenté le processus de fabrication des fèves. Cet après-midi a été aussi l'occasion de rappeler le partenariat entre M. Bouttaz et la boulangerie Dompierre il y a 30 ans de cela et pendant plusieurs années. La première fève, en 1994, représentait déjà l'église. Plusieurs éléments du patrimoine de Cervon ont ensuite été cachés dans les galettes du boulanger comme le Tacot en 1995, la chaumière de Certaines en 1996, le château du Pontot en 1999. Les fabophiles (collectionneurs de fèves) ayant fait le déplacement jusqu'à Cervon et quelques cervonnais ont partagé les galettes des rois où avaient été dissimulées les fèves des créateurs bien sûr, autour d'un verre de cidre offert par la municipalité.



Associations

Comité Cervonnais des Cheveux Blancs

Le 11 janvier, nous étions 40 à nous retrouver pour la traditionnelle galette des rois. Dès 14 h 30 les jeux divers et la musique autour de café, thé, chocolat chaud, précédaient la dégustation des galettes préparées par notre boulanger, accompagnées de la bolée de cidre et diverses friandises. 11 rois et reines ont été couronnés sous les applaudissements. La tombola désignait les heureux gagnants des galettes, chocolats... Cet après-midi festif s'est clôturé en musique. Merci à tous pour votre participation.



Notre prochain rendez-vous : lundi 18 mars à 9 h au club. La société PRO-CONFORT présentera une sélection de ses produits (sans obligation d'achat). Présence obligatoire à 9 h pour participer au déjeuner gratuit (boissons incluses) et bénéficier d'un cadeau offert à chaque participant. OUVERT A TOUS.

Inscriptions avant le 25 février : Tél. Danièle 06 38 52 97 30 ou Michelle 06 73 25 17 06.

Le thème retenu pour le char de notre commune est le film "Le petit monde de Don Camillo". Pour raviver vos souvenirs et commencer à imaginer le décor et la scène, à partir du film, rendez-vous le vendredi 9 février à 19 h 30 au club.

Chacun apportera de quoi grignoter pour partager un moment convivial.
Venez nombreux !



Vous avez besoin d'un accompagnement pour un rendez-vous ?
Vous avez des revenus modestes, vous pouvez être accompagné.

Vous désirez être bénévole de la Croix rouge dans sa mission de transport des personnes qui sont dans le besoin ?

Transport solidaire

croix-rouge française
PARTOUT OU VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Renseignements au 06 16 40 89 76

Avec le soutien de :
Tannay Brinon Corbigny Communauté de Communes

PAYS NIVERNAIS MORVAN

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Atelier d'entraide informatique et numérique

Vous voulez vous perfectionner dans le domaine de l'informatique (ordinateurs, tablettes, téléphones), vous pouvez participer aux ateliers à la Fabricole de Corbigny. Les jeudis 8/15/22/29 février et 7/14/21/28 mars à 14 h 30. Gratuit pour tous.

Inscriptions auprès de Laurent Couturaud : 06 45 78 30 02

Mission numérique du Pays Nivernais Morvan

Municipalité

Voeux de la municipalité, le 6 janvier



De nombreux cervonnais se sont réunis à la salle des fêtes le 6 janvier pour assister à la traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité. Mme Sollogoub, sénatrice, M. Bazin, Président du Conseil départemental et M. Rochard, président de la Communauté de Communes ont présenté leurs voeux à l'assemblée et évoqué les sujets qui font l'actualité des différentes instances. M. le Maire a rappelé les travaux et les événements de l'année écoulée ainsi que les projets qui sont déjà en route pour 2024.

Comme chaque année, la commune a récompensé les jeunes diplômés au nombre de 6 cette année. Les prix du fleurissement des Vaux d'Yonne ont été remis aux lauréats ainsi que les récompenses de fleurissement communales. Enfin, les associations et la bibliothèque ont été mises à l'honneur pour leur investissement au service des cervonnais et de l'animation de la commune. Un moment convivial autour du verre de l'amitié a permis de poursuivre cette soirée dans la bonne humeur et de bien commencer cette nouvelle année !



Les travaux de restauration de l'église Saint-Barthélemy ont débuté début janvier. L'entreprise Hory-Marçais est chargée des travaux de maçonnerie. L'opération débute par les travaux intérieurs plus adaptés aux conditions météorologiques. De nombreux échafaudages ont été montés à l'intérieur de l'église. Les murs en enduit ciment dans la nef au sud de l'église, dans le chœur et dans la tribune du clocher ont été piqués, les murs et plafonds dont les enduits sont complètement soufflés dans la chapelle nord (où est située la Pietà) ont été purgés ainsi que la première partie des plafonds de la sacristie. Ces travaux devraient permettre à la forte humidité présente dans les murs de s'évacuer. Les travaux de drainage ont eux aussi été entrepris. Ils couvrent l'ensemble des abords de l'église et permettront de supprimer les infiltrations à l'intérieur du bâtiment. Les travaux de charpente et de démoussage des toitures devraient démarrer d'ici quelques semaines ainsi que la dépose des vitraux pour prise de gabarit.

Une collecte de fonds pour aider au financement des travaux est en cours via la Fondation du Patrimoine. Il est possible de faire un don soit par chèque ou bien directement sur le site de la Fondation :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-barthelemy-a-cervon>

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs.

